

12 Sports

**Football/Can Total 2017/Tirage au sort de la phase finale
Le Gabon va savoir**

J.A.L
Libreville/Gabon

CE soir (à partir de 18 heures 30 minutes) dans une salle du stade de l'Amitié d'Angondje, la Confédération africaine de football (Caf) va procéder au tirage au sort de la phase finale de la 31e édition de la Coupe d'Afrique des nations (Can). Au terme d'une cérémonie qui s'annonce riche en couleurs, chacun des seize pays qualifiés sera fixé sur son sort au premier tour du rendez-vous que le Gabon va abriter du 14 janvier au 5 février 2017.

Logé dans le chapeau 1 (en qualité de pays hôte), le Gabon est tête de série. Au même titre que la Côte d'Ivoire, le Ghana et l'Algérie, les trois premières na-



Photo : Wilfried MBINAH

Les Panthères du Gabon seront fixées sur leur sort au premier tour de la Can

tions du classement établi par la Caf, sur la base, non seulement des performances lors des trois dernières éditions de la Can (2012, 2013 et 2015), mais aussi des qualifications de la coupe du monde 2014. Les Panthères du Gabon ne pourront donc pas affronter, lors de la phase des poules,

les Eléphants ivoiriens, les Black Stars ghanéens ou les Fennecs algériens. Le premier des trois adversaires de Pierre-Emerick Aubameyang et ses coéquipiers, au premier tour, sortira par contre du chapeau 2, qui comprend la Tunisie, le Mali (déjà adversaire du Gabon dans les éliminatoires de la



Photo : AFP

La Caf va une fois de plus diriger le tirage au sort

coupe du monde 2018), le Burkina-Faso et la République Démocratique du Congo. Le deuxième sera connu après le tirage du chapeau 3, composé du Cameroun, du Sénégal, du Maroc (membre lui aussi de la poule qualificative des Panthères pour le Mondial à venir en Russie)

et de l'Egypte (de retour en phase finale, après trois levées d'absence). C'est enfin un pays sorti du dernier chapeau où se trouvent le Togo, l'Ouganda, le Zimbabwe et la Guinée-Bissau qui complètera la poule A. Où le Gabon devra, quel que soit le verdict de ce soir, se montrer capable de tirer

son épingle du jeu, pour espérer atteindre les quarts de finale.

Pour le reste, et comme pour les éditions antérieures, il ne devrait pas manquer de poule de la mort qui laissera sur le carreau l'un des prétendants à la succession de la Côte d'Ivoire, couronnée (pour la deuxième fois de son histoire) en 2015 en Guinée Equatoriale.

Notons enfin qu'en dehors des membres du bureau exécutif de la Caf, la cérémonie de tirage au sort verra la participation des représentants des différents pays qualifiés, des autorités politiques, notamment le chef de l'Etat gabonais Ali Bongo Ondimba, ainsi que des émissaires de Total (le nouveau sponsor officiel de la Caf) et de Lagardère sport (partenaire de la Caf pour le marketing et la télévision).

Les modalités

Sur proposition de la Commission d'organisation de la Coupe d'Afrique des nations, le Comité exécutif de la Confédération africaine de football, réuni en séance plénière le mardi 27 septembre 2016 au Caire, a approuvé la procédure suivante de tirage au sort de la CAN Total 2017.

Les chapeaux

Les quatre chapeaux seront les suivants :
Pot 1 : **Gabon**, Côte d'Ivoire, Ghana, Algérie
Pot 2 : Tunisie, Mali, Burkina Faso, RD Congo
Pot 3 : Cameroun, Sénégal,

Maroc, Egypte

Pot 4 : Togo, Ouganda, Zimbabwe, Guinée Bissau

L'affectation dans chaque groupe :

Pot 1 : Le Gabon sera dans le groupe A, en position A1 ; la Côte d'Ivoire sera C1. La première équipe tirée sera B1 et la dernière, D1

Pot 2 : La première équipe tirée sera A2, la deuxième B2, la troisième C2, la quatrième D2

Pot 3 : La première équipe tirée sera A3, la deuxième B3, la troisième C3, la quatrième D3

Pot 4 : La première équipe

tirée sera A4, la deuxième B4, la troisième C4, la quatrième D4

Critères de classement des équipes

1. Points obtenus lors des trois dernières éditions de la CAN (2015, 2013, 2012)
Vainqueur, 8 points ; finaliste, 6 points ; demi-finaliste, 4 points ; quart de finaliste, 3 points ; 3e de groupe, 2 points ; 4e de groupe, 1 point

Coefficient alloué aux trois dernières éditions

2015, points x 3
2013, points x 2
2012, points x 1

2. Le classement prend en compte les performances réalisées lors des éliminatoires des 3 dernières éditions (2017, 2015, 2013)

2017 : 1er du groupe, 4 points ; 2e du groupe, 3 points ; 3e du groupe, 2 points ; 4e du groupe, 1 point

2015 : 1er du groupe, 4 points, 2e du groupe, 3 points ; 3e du groupe, 2 points ; 4e du groupe, 1 point

2013 : Qualifié pour le tournoi final, 3 points ; perdant du 2e tour, 2 points ; perdant du 1er tour, 1 point

Un coefficient a été également attribué à chacune des trois éditions :

2017, points x 2
2015, points x 1
2013, points x 0,5

3. Une nouveauté, le classement intègre le tournoi final et les éliminatoires de la Coupe du monde, édition 2014

Vainqueur, 20 points ; finaliste, 12 points ; demi-finaliste, 10 points ; quart de finaliste, 8 points ; 1/8e de finale, 6 points, 3e du groupe, 4 points ; 4e du groupe, 3 points

Décompte des points

pour les éliminatoires :
Qualifié pour le Mondial, 7 points, playoff, 5 points ; 2e de groupe, 3 points ; 3e de groupe, 2 points ; 4e de groupe, 1 point

Le total de tous les points obtenus permet d'avoir le classement des quinze pays ayant obtenu leur qualification sur le terrain et de les répartir dans les 4 chapeaux, étant entendu que le pays organisateur, en 2017 le Gabon, est d'office désigné tête de série, affecté au groupe A.

Source : cafonline.com

Omnisports/Rencontre entre la ministre et le président du Comité national olympique " Les entraîneurs et les DTN seront désormais payés au prorata de leurs résultats "

F-K-O.M
Akanda/Gabon

C'est l'une des réformes que la ministre des Sports Nicole Assélé entend mettre en application à compter de cette saison. La construction des infrastructures sportives à travers le Fonds national de développement du sport figure au nombre des actions qu'elle compte mener.

LA nouvelle patronne des Sports Nicole Assélé, était lundi dernier l'hôte du président du Comité national olympique (CNO) Léon-Louis Folquet. La rencontre, qui s'est tenue dans les locaux du CNO au stade de l'Amitié d'Angondje, en présence des collaborateurs des deux responsables, entre dans le cadre de la prise de contact avec les responsables sportifs initiée par la nouvelle responsable du département des Sports. En toute esprit de sportivité, plusieurs points étaient au centre des débats. De l'amélioration des résultats au respect scrupuleux des textes qui régissent les fédérations, rien n'a été oublié. Pas même l'harmonisation des primes des athlètes lors des compétitions internationales, notamment aux Jeux olympiques.



Photo : Kennedy ONDO MBA

La ministre des Sports, Nicole Assélé: "Nous allons relancer les jeux de l'Ogssu l'année prochaine".

« Cela doit être statutaire comme au Cameroun. Lors des JO ou aux Jeux Africains, on doit savoir combien gagnera un athlète selon la médaille obtenue. Il faut également faire une différence entre les sports collec-

tifs et individuels. La prime d'un boxeur doit être plus élevée que celle d'un footballeur, parce que la vie du pugiliste est plus exposée», a souligné Nicole Assélé. Le président du CNO a fait siennes l'ensemble des mesures préconisées par la ministre des Sports, parce qu'«elles sont une autre source de motivation des athlètes.» Consciente de ce que l'avenir du sport gabonais passe par la formation et la détection des talents, Nicole Assélé



Photo : Kennedy ONDO MBA

Le président du CNO Léon-Louis Folquet: " Toutes ces mesures visent à améliorer les résultats sportifs"

compte relancer les Jeux de l'Office gabonais des sports scolaires et universitaires (Ogssu). « Nous allons faire les jeux d'Ogssu tournants comme cela s'est fait lors des fêtes tournantes du 17 août. Ces jeux sont un moyen de développement du sport», a reconnu l'ancienne présidente de la Fédération gabonaise de handball (Fégahand). Par ailleurs, Nicole Assélé a informé le président du CNO qu'elle enverra une équipe à l'étranger pour recenser les sportifs gabonais de haut ni-

veau qui évoluent dans les centres de formation. « Cette vérification est d'autant plus nécessaire qu'elle nous permettra de savoir qui est véritablement athlète de haut niveau. Ainsi, on pourra mettre à leur disposition les fonds de l'État pour les soutenir. Mais cela passe aussi par des bons résultats», a-t-elle précisé. La construction des infrastructures sportives grâce au Fonds du développement du sport fait partie des projets du membre du gouverne-

ment. Ce fonds aurait été mal utilisé dans l'organisation des compétitions alors que les fédérations ont des budgets de fonctionnement. « Tant que je serai ministre des Sports, les présidents des fédérations ne seront plus mis en avant au détriment des athlètes, car ce sont eux les acteurs. Et les efforts des sportifs doivent être convenablement récompensés», a-t-elle martelé.

Avant d'annoncer que « les entraîneurs et les directeurs techniques nationaux seront dorénavant payés au prorata de leurs résultats. Et que les présidents fédéraux et les encadrateurs n'auront plus de primes supérieures à celles des athlètes.»

Le président du CNO, qui s'est réjoui de la nomination de Nicole Assélé, s'est dit disposé à l'accompagner. Profitant de cette main tendue, la ministre des Sports a donné mission à Léon-Louis Folquet de lui produire un mémorandum dans lequel seront consignées toutes les propositions visant à améliorer le sport national.